

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignement secondaire Question écrite n° 61854

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le nombre de postes vacants dans l'académie de Grenoble en prévision de la rentrée 2001/2002 pour l'enseignement de l'éducation physique. Il souhaite donc connaître les dispositions qu'il compte prendre afin de s'assurer que ces postes soient pourvus à la rentrée dès lors que la capacité d'accueil de l'académie a été fixée à 58 postes. Il souhaite également connaître les dispositions qui seront prises pour assurer les remplacements, un grand nombre de ceux-ci n'ayant pu l'être au cours de l'année scolaire 2000/2001, y compris pour des remplacements supérieurs à 15 jours. Cette siuation de l'académie de Grenoble n'étant pas isolée et n'étant que le reflet d'une situation mise en évidence par le récent rapport de la cour des comptes, il souhaite connaître les améliorations qui pourraient être apportées à la gestion des remplacements dans l'intérêt des élèves.

Données clés

Auteur: M. Michel Bouvard

Circonscription : Savoie (3e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 61854

Rubrique: Éducation physique et sportive **Ministère interrogé**: éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3190